



**INSCRIPTIONS ET PRE-INSCRIPTION AUX COURS  
DE DESSIN ET PEINTURE SCULPTURE  
A L'ATELIER 3 PLACE JEANNE D'ARC A ST DIDIER  
EN VELAY A PARTIR DE SEPTEMBRE 2024**

**Adresse pour le courrier et inscription :**

**Véronique Gaglio**  
Entreprise individuelle  
Cours de peinture et dessin  
Adresse pour Courrier :  
262 rue du Ponton  
43110 Aurec sur Loire  
Siret 47816219100025  
0625708324

**Lieu des cours et exposition :**  
**Rez de jardin du bâtiment Régis Ploton (ancienne maison des asso-**  
**ciations)**  
(Entrée sur le côté droit portillon en fer)  
**3 place Jeanne d'Arc**  
**43140 St Didier en Velay**

# Cours adultes et à partir de 12 ans

## FICHE A REMPLIR ET A RETOURNER A L'ADRESSE :

Gaglio Véronique 262 rue du Ponton 43110 Aurec sur Loire

### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

**2024-2025**

PEINTURE / DESSIN ADULTE/

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél domicile \_\_\_\_\_ Tél mobile \_\_\_\_\_

Tél travail \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Période 1 :** Du 2 septembre 2024 au 31 décembre 2024

**Période 2 :** Du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 mars 2025

**Période 3 :** Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 30 juin 2025

Je m'inscris ou inscris mon enfant de + de 12 ans au forfait suivant ;

- Lundi de 14h30 à 16h30 1<sup>er</sup> cours le 2 septembre**  
FORFAIT 1 (30 cours présentiels) 3 chèques de 158 €
- Lundi de 18h15 à 20h15 1<sup>er</sup> cours le 2 septembre**  
FORFAIT 1 (30 cours présentiels) 3 chèques de 158 €
- Vendredi de 18h15 à 20h15 1er cours le 6 septembre**  
FORFAIT 1 (30 cours présentiels) 3 chèques de 158 €
- Mardi de 13h30 à 15h30**  
FORFAIT 2 (18 cours présentiels) 3 chèques de 105 € (18 dates fixées)  
FORFAIT 3 (10 cours présentiels) 2 chèques de 130 € (choisir parmi 18 dates proposées)
- ◇ **Cours visio Zoom**  
FORFAIT 4  
15 €/SEANCE  
ZOOM 5 SEANCES 70 €  
ZOOM 10 SEANCES 100 €  
ZOOM 15 SEANCES 145 €  
ZOOM 18 SEANCES 170 €

**AVANTAGES / \* Réservé uniquement aux inscrits ayant souscrit à un FORFAIT 1 ou 2.**

◇ **65 € pour 18 séances au lieu de 170 € soit 14 séances gratuites**

**OU**

◇ **7 €/SEANCE**

Je joins tous les chèques correspondants au forfait choisi ci-dessus.

Ceux-ci ne seront pas encaissés avant le premier cours, sur les échéances suivantes : sept24, janv25, avril 25

J'ai bien pris connaissance des conditions ci-dessous et je les accepte dès mon inscription.

Signature de l'élève adulte ou de ses parents s'il est mineur

## FORFAITS COURS

**EN PRESENTIEL** les lundis— les mardis- les vendredis

**EN VISIOCONFERENCE** les jeudis—les samedis

**EN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL**

**ATTENTION** Les avis, conseils, ou corrections par mail ou téléphone ne sont réservés que pour les séances de cours en visioconférence. 1 correction pour 1 séance visio.

### **FORFAIT 1 (30 cours en présentiel + 1 cours découverte Zoom offert)**

**seulement sur les lundis ou vendredis**

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

30 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (30 dates)

+ 1 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE OFFERT (un calendrier sera dispo)

Païement de l'inscription en **3 chèques de 158 €** (différés sur sept, janv, avril)

(Nombre de cours récupérables 4 maximum à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

### **FORFAIT 2 (18 cours en présentiel + 1 cours découverte Zoom offert)**

**seulement sur les mardis proposés** (un calendrier sera disponible)

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

18 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance selon un calendrier proposé)

+ 1 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE OFFERT (un calendrier sera dispo)

Païement de l'inscription en **3 chèques de 105 €** (différés en sept, janv, avril)

(Cours récupérables seulement pour raison médicale maximum 3 récup à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

### **FORFAIT 3 (10 cours en présentiel + 1 cours découverte Zoom offert)**

**seulement sur les mardis proposés** (un calendrier sera disponible)

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

**10 mardis**

10 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance selon un calendrier proposé)

+ 1 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE OFFERT (un calendrier sera dispo)

Païement de l'inscription en **2 chèques de 130 €** (différés en sept, janv)

(Cours récupérables seulement pour raison médicale maximum 2 récup à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

### **FORFAIT 4 adulte et ado**

**ZOOM 5 SEANCES 70 €**

**ZOOM 10 SEANCES 100 €**

**ZOOM 15 SEANCES 145 €**

**ZOOM 18 SEANCES 170 €**

COURS EN VISIOCONFERENCE DE 1H30

+ 1 CORRECTION PAR TELEPHONE PAR SEANCE

Règlement en **1 chèque**

**AVANTAGES / \* Réservé uniquement aux inscrits ayant souscrit à un FORFAIT 1 ou 2.**

**65 € pour 18 séances au lieu de 170 € soit 14 séances gratuites**

**OU**

**7 €/SEANCE**

### **FORFAIT 5—RENDEZ-VOUS PARTICULIER EN PRESENTIEL OU EN VISIO**

50 €/h pour une personne

Cours particulier pour apprendre une technique,

avoir des conseils en ayant un enseignement privé

Idéal pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager sur plusieurs cours

Sur rdv en fonction des disponibilités de l'enseignant

Facturé à l'avance, en cas d'absence non remboursé.

### **BON CADEAU DECOUVERTE atelier dans les cours collectifs**

**3 séances de 2h en cours collectif selon places disponibles**

**60 €**

Conditions d'inscription :

**Cours ouverts aux adultes et enfant à partir de 12 ans.**

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires

Toute inscription est engagée selon le forfait choisi et ne sera ni remboursée ni récupérée sauf cas de force majeure par exemple déménagement ou accident ou maladie grave. Ce qui mettra un terme définitif du forfait.

Les récupérations : se reporter au tableau ci-dessus, afin de connaître le nombre de récupérations autorisées par forfait. Afin de limiter les abus surtout en ce qui concerne les absences de confort (exemple : voyage, loisirs...)

Les corrections par mail ou téléphone concernent seulement les cours en visio, 1 correction par séance. Ne pas confondre avec les cours en présentiel, aucun message reçu concernant la demande de conseil ou de correction d'un dessin, d'un tableau n'aura de réponse. Les cours en présentiel sont prévus pour cela malgré les absences, les personnes devront attendre qu'elles reviennent en cours.

Le calendrier de tous les cours de l'année, sera attribué à chaque inscrit selon leur forfait.

Attention de plus en plus d'artistes amateurs font des erreurs, bien qu'ils soient prévenus dans les cours il est important de le préciser :

En effet, celui qui pratique la peinture et le dessin devient artiste amateur, à l'atelier il s'engage à poursuivre un parcours pédagogique, afin d'apprendre des techniques plastiques diverses en fonction de son attente, sur des sujets aussi personnalisés.

Afin de procéder à cet enseignement l'inscrit apporte ses projets de création ou ses propres modèles à reproduire, il s'engage à prendre toute la responsabilité quant à l'usage de ses dessins et peinture, en connaissance de cause sur les droits d'auteurs.

L'inscrit sait qu'il ne doit pas signer une œuvre dont il n'est pas l'auteur, il a prit connaissance sur les droits de reproductions.

Il est possible de porter sa signature au dos du tableau en nommant l'auteur véritable du tableau.

Les dessins et tableaux réalisés dans le cadre des cours sont dans un but pédagogique et n'a aucun droit de signature et de vente de l'œuvre ou la photo si elle ne lui appartient pas. Afin d'y voir plus clair et d'être bien prévenu des risques encourus, voici un lien d'information.

Je comprend que l'on aimerait signer un tableau que l'on a peint mais c'est pourquoi à l'atelier il est fortement conseillé de créer ses propres œuvres.

Il est possible de s'inspirer d'une œuvre mais de l'interpréter c'est-à-dire de faire naître son style et de le transformer afin qu'il ne soit plus une reproduction.

<https://comcom.fr/fiche/peintres-sculpteurs-copier-n-est-pas-voler-sauf/>

Il est important aussi de savoir que l'inscrit peut se déclarer en tant qu'artiste auteur auprès de l'Urssaf du Limousin, si il souhaite développer une activité artistique et vendre ses œuvres dont il est l'auteur bien évidemment.

L'inscrit aux cours souhaitant vendre, s'engage à ne pas vendre de tableau sur lequel Véronique Gaglio aurait peint. Ses œuvres devront être réalisées entièrement de sa main, les cours pourront l'aider, lui apporter des conseils, les outils et astuces pour la création, lui apporter des corrections verbales mais n'interviendra pas de sa main sur l'œuvre.

Il suffira de s'enregistrer en tant qu'assujetti et non affilié ainsi il ne sera pas surcotisé.

<https://www.lamaisondesartistes.fr/site/>

<https://www.artistes-auteurs.urssaf.fr/aa/accueil>

Pour les cours en visio, un document contenant la charte d'utilisation et la participation sera donné aux inscrits dont le forfait comprend des séances visio. Ce document est également un outils pour aider à utiliser l'application Zoom.

Ce document rappelle également de toute interdiction des enregistrements des séances en visio, afin de ne pas les propager.

L'organisateur des séances détient une Licence pro Zoom.

Les cours en visio peuvent être reportés dans le cas où le nombre de participants est trop insuffisant (inférieur à 4 participants)

Les cours ne pourront pas être récupérés par le participant en cas d'absence prévenue en dessous de 48 heures.

Les récupérations autorisées sont limitées voir tableau des forfaits.

Les photos et images utilisées dans les cours en visio sont obtenues par autorisation ou bien sont les photos personnelles de Véronique Gaglio. Véronique Gaglio autorise bien évidemment la reproduction de sa photo à titre pédagogique.

Les dessins réalisés en cours zoom, ne permettent pas la revente puisqu'il s'agit de photos de Véronique Gaglio, ces travaux sont réalisés dans le cadre pédagogique.

Cependant, si un participant souhaitait en vendre, il devra demander l'autorisation à Véronique Gaglio, celle-ci appréciera et acceptera à condition :

- ◇ que la photo soit bien la propriété de Véronique Gaglio car certaines ne sont pas sa propriété mais elle en a obtenu l'autorisation et ne pourra donc donner l'autorisation.
- ◇ D'indiquer au dos de l'œuvre : d'après photo de Véronique Gaglio.

Le forfait 5 : Rendez-vous particulier. Suite à une demande de cours particulier, il est proposé de prendre rendez-vous pour un suivi personnalisé, conseil ou cours sur une technique ou sujet précis.

Dans le cas d'une incapacité ou d'un manque d'autonomie pour l'avancement de son tableau, l'inscrit au cours pourra faire appel à ce forfait pour avoir une aide pour faire à sa place ce qu'il n'arrive pas à faire.

Ces rendez-vous sont possibles pour 1 ou 2 personnes maximum. Voir tableau des forfaits.

## REGLES D'USAGE DES LOCAUX ET MATERIEL :

Les cours ont lieu dans des locaux neufs, une partie sera réservée au travail et l'autre à l'exposition et salon d'accueil. Chaque utilisateur de l'atelier devra respecter les locaux. Ne pas circuler avec des pinceaux souillés ou bien les mains sales dans l'espace expo salon. Faire attention aux poignées de porte et le montant de la porte qui mène aux sanitaires, bien vérifier ses mains avant.

Les tableaux et le matériel individuel de chacun pourront rester dans l'atelier à sécher sous le grand îlot. Il sera autorisé de laisser quelques peintures pour alléger les sacs, il faudra prévoir une boîte de rangement avec nom et prénom. Aucun sac ne sera entreposé. Des chevalets sont mis à disposition. Les protections des tables seront obligatoires, elles sont mises à disposition, et devront être installées par l'utilisateur, pour la peinture protection plastifiée, pour le dessin toutes techniques, et pastel, il faudra mettre une nappe en tissu (mise à disposition) et par dessin le carton à dessin de l'utilisateur. Pour protéger les tables devront être mises impérativement. Afin de retenir les poudres, les craies et les déchets de gommes. La nappe devra être secouée dehors.

Pour la peinture à huile les pinceaux devront être nettoyés au white spirit seulement et seront fini au savon à la maison. Ainsi le lavabo restera le plus propre possible. Ne jamais jeter d'essence dans le lavabo, nous filtrons le white spirit et le réutilisons, des pots sont prévus. Le nettoyage de la peinture acrylique : utiliser des palettes jetables, afin d'éviter les peaux de peinture acryliques qui risquent de boucher les éviers, il vaut mieux laisser la palette sécher avec la peinture, puis la prochaine fois décoller la peau et la jeter à la poubelle.

Pour éviter les allers et venus aux sanitaires, des petits récipients seront mis à disposition pour mettre de l'eau pour rincer nettoyer sur place dans l'espace de travail.

Chacun devra rendre l'espace de travail propre, ne pas laisser des détritres de gommes, des taches de peinture. Les nappes plastifiées devront être nettoyées après chaque utilisateur, les bords des chevalets aussi puisque les taches de peintures fraîches salissent les tableaux des autres.

Faire attention de ne pas tomber de pastel ou peinture sur le sol même si un revêtement a été ajouté pour le protéger car en marchant dessus des taches risquent d'aller sur l'espace où le sol n'est pas protégé.

Ne pas nettoyer les bords des tubes de peinture à huile, les croutes de peinture. Le faire chez soi et non pas à l'atelier car ce sont ces petits fragments mi-secs qui souvent tombent par terre et se collent aux chaussures.

Tout ceci est du vécu :( donc il est important de préciser toutes ces consignes)

Il est quand même fortement recommandé de prévoir un sac plastique ou une boîte plastique pour mettre ses affaires sales, ses pinceaux pour les nettoyer chez soi.

Chacun devra penser au temps nécessaire au rangement et de s'arrêter de peindre 5 ou 10 minutes avant afin de ne pas déborder sur la plage horaire suivante.

Chacun doit prévoir son matériel personnel, seul pour les nouveaux inscrits de la peinture des pinceaux seront prêtés pour un premier tableau. Il devra prévoir d'apporter sa toile.

Merci d'imprimer vos modèles sur papier, il est trop difficile de vous aider d'après vos écrans de téléphone, pour 2 raisons, les sujets parfois nous demande de regarder en détail, et nous pousse à forcer notre vue, souvent la mienne sur laquelle on compte. La 2ème, il n'est possible d'avoir une vue d'ensemble tout en zoomant un sujet. S'il n'est pas possible d'imprimer vous pouvez apporter votre tablette.

Pour les inscriptions aux stages, les règles sanitaires et règles d'usage du matériel s'appliquent également

**Attention un changement pour la saison 2024-2025 ! Le calendrier est établi en fonction de cette année un peu particulière, certaines périodes scolaires il n'y aura pas cours en raison de déplacements en formation de Véronique, certains cours ont lieu pendant les vacances scolaires.**

**Il y a toujours 30 cours annuels.**

**Il est possible que ce calendrier change début juillet.**

## **Jours et horaires des cours de l'atelier - En présentiel**

**Lundi de 16h45 à 18h10—Forfait annuel enfants (de 6 à 10 ans)**

**et 18h15 à 20h15 Forfait annuel ados adultes (Attention début juillet confirmation de ce calendrier)**

2/09/24	9/09/24	30/09/24	7/10/24	14/10/24	21/10/24	18/11/24	25/11/24	2/12/24
9/12/24	16/12/24	30/12/24	6/01/25	20/01/25	27/01/25	3/02/25	10/02/25	17/02/25
3/03/25	10/03/25	31/03/25	7/04/25	14/04/25	28/04/25	5/05/25	26/05/25	6/06/25
16/06/25	23/06/25	30/06/25						

**mardi de 13h30 à 15h30- 18 dates—possible forfait 10 ou 18 cours (ce calendrier ne changera pas)**

10/09/24	01/10/24	15/10/24	12/11/24	26/11/24	10/12/24	7/01/25	21/01/25	04/02/25
18/02/25	4/03/25	11/03/25	01/04/25	15/04/25	6/05/25	27/05/25	10/06/25	24/06/25

**Vendredi de 16h45 à 18h10—Forfait annuel enfants (de 10 à 13 ans)**

**et 18h15 à 20h15 Forfait annuel ados adultes (Attention début juillet confirmation de ce calendrier)**

6/09/24	13/09/24	4/10/24	11/10/24	18/10/24	25/11/24	15/11/24	22/11/24	29/11/24
6/12/24	13/12/24	3/01/25	10/01/25	24/01/25	31/01/25	7/02/25	14/02/25	21/02/25
7/03/25	14/03/25	4/04/25	11/04/25	18/04/25	2/05/25	9/05/25	30/05/25	6/06/25
13/06/25	20/06/25	27/06/25						

**ZOOM Mercredis et Jeudis de 18h15 à 19h45 et les Samedis de 10h30 à 12h**

Calendrier et programme sera fixé début juillet

A partir de début juillet, les thèmes et techniques de chaque séance disponibles sur le calendrier google de la page atelier connecté du site [www.veronica-gaglio.fr](http://www.veronica-gaglio.fr)

**Exemples de ce que vous trouverez dans le programme cette saison** : Dessiner les personnages de bandes dessinées au crayon, à l'aquarelle, à l'encre, travail sur les postures, assurer ses gestes au pinceau, donner de la fluidité aux traits...

Des sujets au pastel sec, peinture, encre et crayon sanguine, fusain et graphite sur des œuvres de maîtres du XVème jusqu'au IXème siècle...